

Résumé de l'adresse des membres composant le comité de surveillance de Val-libre (Ain) qui se félicitent de voir la révolution s'avancer à grand pas par la punition des conspirateurs et le succès des armées, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Résumé de l'adresse des membres composant le comité de surveillance de Val-libre (Ain) qui se félicitent de voir la révolution s'avancer à grand pas par la punition des conspirateurs et le succès des armées, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 302;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23950_t1_0302_0000_5

Fichier pdf généré le 21/07/2021

22

Les citoyens composant la section de Brutus de la commune d'Orléans, département du Loiret, annoncent à la Convention nationale qu'ils ont fourni un cavalier jacobin tout équipé; l'assurent de leur dévouement, et lui expriment l'indignation dont ils ont été pénétrés à la nouvelle de l'horrible attentat dirigé contre Collot-d'Herbois, et la joie qu'ils ont ressentie en apprenant en même temps que ce défenseur des droits du peuple étoit sauvé du fer des assassins.

Mention honorable, insertion au bulletin. (1).

[Orléans, 26 prair. II] (2).

Citoyens représentants

il y a déjà 2 décades que nous avons fait partir de notre sein un cavalier jacobin tout équipé, comme un foible extrait de nos efforts réunis contre les despotes coalisés, auxquels nous envoyons des héros pour les foudroyer, en échange des assassins qu'ils ont détachés pour vous poignarder; Robespierre et Collot d'herbois sont sauvés; la patrie attend un pareil sort de vos sages délibérations et de notre courage; frappez le crime, pendant que notre sang coulera pour la vertu; il est tems de terminer cette guerre fatale entre l'un et l'autre en purgeant l'espèce humaine des scélérats qui ne la tourmentent que pour la corrompre, et ne la déshonnorent que pour l'assujettir : si des événemens inattendus ont retardé l'élan de notre cœur vers vous, Citoyens représentants, l'expression n'en est pas moins sincère; agréez donc notre offrande, quoique postérieure à son effet; il ne faut qu'un sourire de la représentation nationale pour nous faire trouver la volupté la plus douce au milieu des sacrifices les plus douloureux. S. et F.

ROUSSEAU PENOT (*présid.*), PERDOUX (*secrét.*)

23

Les membres composant le comité de surveillance de Val-libre, ci-devant Saint-Trivier, département de l'Ain, témoignent à la Convention nationale la joie qu'ils ressentent de voir la révolution s'avancer à grands pas par la punition des conspirateurs, des factieux et des intrigans, et par les succès éclatans de nos armées contre les tyrans et leurs satellites. Ils la félicitent sur ses travaux, l'assurent de leur dévouement, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin. (3).

- (1) P.V., XLII, 6.
- (2) C 314, pl. 1253, p. 10.
- (3) P.V., XLII, 6.

24

Le tribunal criminel du district de Valence, département de la Drôme, rappelle les sublimes travaux de la Convention nationale, la félicite et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin. (1).

25

La société populaire de Vernoux, département de l'Ardèche, écrit à la Convention : « L'Etre suprême, que vous avez vengé des blasphèmes de l'impie, de sa main toute puissante à paré les coups dirigés contre deux représentants : nous lui en rendons grâces. Législateurs, tenez ferme à votre poste, nous vous en conjurons ». A cette adresse sont joints différens états d'offrandes patriotiques déposées par la commune de Vernoux.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (2).

26

La société populaire de la commune de La Peruse, département de la Charente, écrit à la Convention qu'en vain les fripons et les conspirateurs se meuvent en tous sens; par tout ils trouvent des jacobins et des sans-culottes : elle dit que, pénétrée de respect pour le décret du 18 floréal, elle a, réunie avec ses concitoyens, célébré la fête à l'Etre suprême avec cet enthousiasme qui caractérise l'homme raisonnable; elle invite la Convention à continuer ses glorieux travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin. (3).

[La Sté Popul. du C^{on} de la Peyruse (4), à la Conv.; s.d.] (5).

Citoyens Représentans

C'est en vain que les conspirateurs, les traîtres, et les fripons, se meuvent en tout sens, dans nos campagnes, où naguère régnoit encore l'hydre du fanatisme et de la superstition, pour renverser le sublime édifice de cette admirable Constitution, qu'au milieu des poignards et des assassins vous avez donné au peuple Français; partout il existe des Jacobins, des Montagnards, des Sans Culottes, les vrais amis de l'humanité, et du bonheur social; partout il est des défenseurs des droits de l'homme et du Citoyen; achevez[,] vertueux Républicains, le

- (1) P.V., XLII, 7.
- (2) P.V., XLII, 7.
- (3) P.V., XLII, 7.
- (4) District de Confolens.
- (5) C 314, pl. 1253, p. 31.